

Mende, le 19 avril 2016

ASR : quand le service public déménage !

Le 12 avril 2016, le Directeur Départemental des Finances Publiques de la Lozère, Joseph Jochum, assisté du responsable du Pôle fiscal, Olivier Caritg, a informé les organisations syndicales des projets « d'Adaptation des Structures et du Réseau » concernant notre département.

Ces projets s'inscrivent dans le plan pluriannuel qui a déjà vu les fermetures des trésoreries de Saint Alban sur Limagnole au 01/01/2015, de Villefort, du Bleymard et de Meyrueis au 01/01/2016.

1) Le 1er janvier 2017 : le SIP-SIE de Florac serait transféré à Mende

Cette opération contraindrait 2 contrôleurs du SIE de Florac à rejoindre le SIE de Mende et 2 agents administratifs à rejoindre le SIP de Mende (il est à noter qu'à l'heure actuelle un poste sur 2 est vacant sur chaque structure). Un contrôleur et un agent administratif resteraient sur place à Florac afin de continuer à assurer l'accueil physique et diverses autres tâches dont le volume apparaît d'ores et déjà comme bien conséquent.

Le seul « avantage » de cette opération serait de créer un service plus important en terme d'effectifs, et dans lequel on pourrait ponctionner des emplois à détruire.

2) Le 1er février 2017 : le Service de la Publicité Foncière et le service de l'enregistrement fusionneraient pour créer le SPF/E.

3) Le 1er janvier 2018 : les SIP-SIE de Marvejols et de Saint-Chely d'Apcher se spécialiseraient en adoptant une organisation « mono-métier ».

Ainsi, le SIP-SIE de Marvejols deviendrait un SIP ;
et le SIP-SIE de Saint-Chely deviendrait un SIE.

4) Le 1er janvier 2019 : le SIP-SIE de Langogne serait transféré à Mende

5) Le sort de la trésorerie du Collet de Dèze serait lié à la décision des élus de fusionner ou non les 3 EPCI issus de la récente réforme (2 gérés par Florac, 1 par Le Collet)

6) La trésorerie de La Canourgue serait épargnée compte tenu de l'essor économique de son territoire.

7) Les services de direction

pourraient exercer ou transférer des missions avec un département petit et limitrophe (prestations croisées).

Ces différents points feront l'objet de davantage de précisions dans les prochaines instances paritaires, dont nous vous ferons part dans les hmi qui se tiendront dans les prochains jours.

Durant cette réunion, le responsable du pôle fiscal nous a tout de même dit sans sourciller que **selon les critères de la Centrale, une DDFIP comme la nôtre pourrait très bien se résumer à un SIP (avec 10 agents), un SIE, un SPF,... tous regroupés à Mende !**

Les 4 dernières fermetures de trésoreries ont déjà vu des collègues contraints de changer de service du fait de la fermeture de leur structure d'affectation. C'est insupportable !

Si nous ne voulons pas que tous les agents exerçant en dehors de Mende subissent le même sort à moyen terme, nous devons réagir sans tarder.

Tous ensemble, mobilisons-nous !